

Le Scribe

Bulletin d'information pour les infirmières enseignantes

septembre/octobre 2002 • vol.4, no.3

Les actualités

● La profession d'infirmière a vécu un moment historique lorsque l'Assemblée nationale a adopté, le 14 juin, le projet de loi n° 90 *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé*. Ce projet de loi modifie les champs d'exercice de onze professions de la santé œuvrant dans le secteur public, dont celle des infirmières. Il s'agit d'un tournant déterminant dans l'évolution de ces professions et une ouverture sans précédent sur une collaboration accrue entre les disciplines. Le jeudi 13 juin, le ministre de la Justice et responsable des lois professionnelles, Paul Bégin, a procédé à l'étude du projet de loi, article par article. M. Bégin a également présenté une dizaine d'amendements – dont celui proposé par l'OIIQ sur la thérapie intraveineuse –, qui ont tous été adoptés. Ainsi, les infirmières auxiliaires ne pourront pas installer de soluté ni de cathéter intraveineux. L'administration de médicaments par voie intraveineuse sera discutée ultérieurement au sein d'un comité qui comprendra, notamment, les ministères et les ordres concernés. La loi entrera en vigueur à une date que déterminera le gouvernement, probablement au cours de l'automne. À ce moment, l'OIIQ organisera une rencontre avec

les enseignantes et les professeures pour expliquer en détails les modifications qui concernent les infirmières. Le projet de loi est disponible à l'adresse <http://publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fr/frame/index.html>, section « Lois et règlements », 2^e session 36^e législature.

● Une autre excellente nouvelle : celle du début, cet automne, du nouveau programme intégré DEC-bac. Il s'agit de l'heureux dénouement d'un dossier qui permet au Québec d'être au diapason de l'ensemble des provinces canadiennes sur le plan de la formation des infirmières. Ce programme est le résultat d'un travail d'équipe remarquable entre les collèges et les universités, qui s'est échelonné sur plusieurs années. On peut d'ores et déjà affirmer que la mise en œuvre de ce programme crée une nouvelle dynamique au sein du corps professoral. L'OIIQ remercie les professeures et les enseignantes qui ont contribué à sa réalisation, ainsi que le ministère de l'Éducation (MEQ), qui a soutenu les travaux depuis le début. Le leadership du MEQ a certes été déterminant dans ce dossier.

Hors Québec

● L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a rendu public un énoncé de position sur l'infirmière praticienne. L'AIIC est « d'avis que le rôle de l'infirmière praticienne peut contribuer énormément à régler certains problèmes d'actualité dans le domaine des soins de santé, comme l'accès aux services, leur prestation et leur coordination, et à améliorer les résultats des soins de santé ». Quatre fiches d'information accompagnent cette prise de position : *Législation et réglementation sur l'infirmière praticienne au Canada* fait état de l'avancement des mesures législatives dans chaque province et territoire canadien ; *Le rôle de l'infirmière praticienne dans le monde* présente les caractéristiques communes aux infirmières praticiennes selon les recherches effectuées par le Conseil international des infirmières ; *Le financement des services des infirmières praticiennes* donne un aperçu des modes de financement possibles de ce nouveau rôle (capitation, rémunération à l'acte, etc.) ; *La rentabilité du rôle d'infirmière praticienne* explique les avantages, financiers et autres, de la pratique de ces professionnelles de la santé. À consulter à l'adresse www.cna-nurses.ca.

Réseau

● Du nouveau au congrès de l'OIIQ ! Le mardi 5 novembre, de 8 h à 16 h30, au Palais des Congrès de Montréal, les étudiantes pourront participer à l'activité spéciale *Espace étudiant* organisée à leur intention. Voici une occasion unique d'échanger avec leurs pairs et de se sensibiliser à l'importance de s'engager professionnellement. Elles pourront discuter avec la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, et la présidente du Comité Jeunesse, Julie Poirier, des sujets qui les touchent, par exemple les défis de la profession et les plans de carrière possibles. Elles pourront aussi participer à quelques activités du congrès. Pour s'inscrire, consulter le programme préliminaire qui a été posté en juillet à toutes les infirmières ou télécharger le formulaire d'inscription à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements ». Coût : 25 \$.

● En mai, le ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault, a déposé un projet de loi sur les services préhospitaliers d'urgence. Il veut revoir la chaîne des interventions préhospitalières, depuis l'appel au service 9-1-1 jusqu'à l'arrivée aux centres hospitaliers. Entre autres, le ministre encourage l'implantation de services de premiers répondants dans tout le Québec. Les techniciens ambulanciers, pour leur part, devront avoir complété une formation collégiale initiale, réussi un examen national et être inscrit à un registre national. Ils pourront intervenir conformément aux protocoles d'intervention clinique élaborés par le ministre. Québec créera aussi des postes de directeur médical national et de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence.

Dossiers de l'OIIQ

● Au mois de février 2002, 658 diplômées ont passé l'examen professionnel de l'OIIQ. De ce nombre, 248 se présentaient à une reprise. Le taux de réussite de celles qui passaient l'examen pour la première fois est de 86,6 %, comparativement à 75,9 % en septembre 2001 et à 80,8 % en janvier 2001. Le taux de réussite des diplômées à la reprise est de 82,7 %, contre 35,4 % en septembre 2001 et à 60,6 % en janvier 2001.

● L'OIIQ s'est associé avec l'Association des infirmières et des infirmiers en soins de pieds du Québec pour publier le *Guide de prévention des infections à l'intention des infirmières en soins de pieds*. Ce guide constitue un cadre de référence unique, puisqu'il décrit les éléments essentiels d'une stratégie efficace de prévention des infections qui s'applique à quatre cibles : le client, l'infirmière, les articles utilisés et l'environnement de soins. Le guide est assorti d'un CD-ROM qui présente les principales activités de prévention des infections. Les divers formulaires inclus dans le guide y sont intégrés pour faciliter leur impression et leur utilisation directe dans le milieu. Cette publication est disponible au Centre de documentation de l'OIIQ. Membres : 23 \$.

● À sa troisième année d'existence, le programme d'externat en soins infirmiers de l'OIIQ a définitivement atteint sa vitesse de croisière : plus de 1200 étudiantes de deuxième année ont été embauchées par une soixantaine d'établissements de santé, cet été. Ce nombre est supérieur à celui de l'an dernier, alors que 1168 externes avaient travaillé dans 52 établissements. Le succès de ce programme est tel que l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec en a créé un très similaire à celui de l'OIIQ. Des externes en inhalothérapie ont donc aussi travaillé dans les établissements cet été.

● Plus de 120 enseignantes et professeures ont participé aux six sessions de formation à l'examen professionnel qui ont eu lieu en mai et en juin. Ces sessions d'une journée leur ont permis de se familiariser avec le processus d'élaboration des questions, le déroulement et la correction de l'examen. De l'avis général, cette activité pourrait durer plus d'une journée. Merci aux départements de soins infirmiers des collèges suivants qui ont accueilli les participantes et facilité la tenue des sessions : Montmorency, Dawson, Édouard-Montpetit, Xavier-Garneau, Lévis-Lauzon et Rimouski.

Cursus

● En juin dernier, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario et l'OIIQ ont accepté de reconduire l'entente de réciprocité qui vise à reconnaître leur examen professionnel respectif d'admission à la profession. Ainsi, l'examen professionnel du Québec continuera d'être considéré équivalent à celui de l'Ontario, et vice versa. L'entente est valide jusqu'en décembre 2004. Rappelons qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les infirmières ontariennes devront être titulaires d'un baccalauréat pour exercer leur profession.

Nouvelles brèves

● Le Congrès international de réadaptation en traumatologie se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 16, 17 et 18 octobre 2002. Il a pour thème *Innovations québécoises et internationales*, et traitera de la clientèle ayant subi un traumatisme grave, de nature cérébro-crânienne, médullaire ou orthopédique. Renseignements à l'adresse www.irdpq.qc.ca.

● La 9^e Conférence canadienne sur la santé internationale se tiendra du 27 au 30 octobre, à Ottawa. Le thème est *Pauvreté, santé et équité : aux défis mondiaux des solutions novatrices*. Renseignements à l'adresse www.csih.org/what/conferences_f.html.

Recherche

● Il existe des sites Web qui diffusent de l'information sur les services de santé basée sur des données probantes. Le site <http://kuuc.chair.ulaval.ca> comporte une section sur les pratiques intelligentes, un cyberbulletin hebdomadaire et un moteur de recherche bibliographique. Le site www.health.library.mcgill.ca/resource/ebmlist.htm donne accès à des métasites, des centres de médecine factuelle, des guides de pratique clinique, des bases de données, etc. À l'adresse www.ottawa-hospital.on.ca/library/ebhc-f.shtml, l'internaute pourra consulter un tutoriel sur la recherche efficace dans les bases de données.

Publications

● Les Éditions du Renouveau Pédagogique inc. annoncent la parution du livre *L'examen clinique dans la pratique infirmière*, sous la direction de Mario Brûlé et de Lyne Cloutier, avec la collaboration de Odette Doyon. Il s'agit du premier livre original sur l'examen clinique qui correspond parfaitement à la perspective infirmière. Un compagnon de route idéal pour la formation et la pratique ! Renseignements à l'adresse <http://erpi.com/catalogue/produit159561.html>.

● Le livre *Optimisez votre environnement de travail en soins infirmiers*, sous la direction de Chantal Viens, Mélanie Lavoie-Tremblay et Martine Mayrand Leclerc, est paru récemment aux Presses Inter Universitaires. Un chapitre complet s'adresse aux nouvelles infirmières et traite des obstacles en début de carrière et des éléments clés d'un programme d'intégration adapté aux besoins des nouvelles recrues.

● La direction des soins infirmiers et le CII du CHUM informent les professeures et les enseignantes qu'elles peuvent se procurer des exemplaires du *Guide clinique en soins infirmiers*. Ce document traite de l'exercice infirmier au quotidien, notamment : l'organisation des soins, les soins relatifs au maintien des fonctions physiques, les soins relatifs au maintien des fonctions physiologiques, le soutien à l'adaptation familiale, les soins relatifs à la gestion des risques. Le guide est publié dans un format de poche pratique. On peut s'en procurer un exemplaire en téléphonant au (514) 890-8000, poste 35911. Coût : 30 \$.